



## UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI

Laboratoire d'Etude et de Recherche sur les Territoires  
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement

Revue scientifique thématique semestrielle  
*Environnement et Dynamique des Sociétés*



N° 008

Juin 2023

ISSN

1859 - 5146



Presse Universitaire de Niamey



**UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)**

*Laboratoire d'Étude et de Recherche sur les Territoires  
Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement*

**LERTESS - AD**

**Revue scientifique thématique semestrielle**

**E**nvironnement et **D**ynamique des **S**ociétés



**Photo de couverture:** *Accès à l'eau grâce à la pompe à motricité humaine PMH dans un village du sud de la commune de Magaria, Région de Zinder (Niger), M. WAZIRI M. Zaneidou, 2021*

**MAQUETTE & PAO:** *Dr MAMAN WAZIRI MATO Zaneidou, LERTSS/AD, UAM - Niamey*

**N° 008**

**ISSN**



**1859-5146**

**JUIN 2023**

## Note aux auteurs

La revue « Environnement et Dynamique des Sociétés » du Laboratoire d'étude et de recherche sur les territoires sahélo-sahariens : aménagement, développement est une revue thématique semestrielle. Elle publie en français ou en anglais des articles originaux ou des ouvrages résultant des recherches effectuées dans l'école doctorale Lettres, Arts, Sciences de l'Homme et de la Société par des chercheurs extérieurs dans les domaines d'intérêt de la revue. Pour faciliter l'édition, les auteurs sont invités à suivre les recommandations suivantes :

- [1]. En principe aucun article ne doit occuper plus de 15 pages dans la revue, tout compris, sachant qu'une page de la revue contient environ 500 mots.
  - [2]. Le manuscrit doit être soumis en version numérique. L'article doit répondre à la structure suivante :
    - a) Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.
    - b) Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : le titre (il doit être concis mais complet et précis), le nom et prénoms de l'auteur ou les noms et prénoms des auteurs suivis de son titre ou de leurs titres académiques ou professionnels, le nom de l'institution ou les noms des institutions d'appartenance de l'auteur ou des auteurs et son adresse ou leurs adresses (y compris les adresses mail). Le plan du texte doit répondre au schéma suivant : Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.
  - [3]. Le texte au format A4, doit être saisi en police Times New Roman, taille 12 pour le corps du texte et 14 pour les titres et avec un interligne de 1,5. Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction et de la conclusion et de la bibliographie doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. 1.1. 1.2. ; 2. ; 2.1. ; 2.2.1. ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).
  - [4]. Les auteurs peuvent envoyer leurs textes qui doivent être traités en Word sur PC par Internet à EDS : [revueeds@gmail.com](mailto:revueeds@gmail.com).
  - [5]. Tout article doit être accompagné d'un résumé n'excédant pas 200 mots avec indication des mots clés au maximum 5 en français et d'un Abstract et des Key words en anglais. Ces résumés doivent permettre au lecteur d'apprécier exactement l'intérêt de l'article, les problèmes posés, les méthodes employées et les résultats obtenus. Ils doivent être rédigés avec le plus grand soin, dans une langue claire.
  - [6]. Les illustrations qui doivent être pertinentes (photos, croquis, graphiques, cartes et tableaux) se limiteront au minimum nécessaire.
  - [7]. Les références bibliographiques : elles doivent être citées dans le texte de la manière suivante : (B. Yamba, 1975, p21). Lorsque la référence comporte plus de trois auteurs, seul le premier auteur sera mentionné suivi de : « et al. ». A la fin de l'article, les références constituant la bibliographie doivent être citées par ordre alphabétique croissant et de date pour un même auteur le tout numéroté. Pour chaque référence, inclure les noms complets de tous les auteurs. Une référence en ligne (Internet) est acceptable si elle s'avère fiable et crédible, on prend soin de mentionner le lien (la page web). Exemple : ANTHELME Fabien, BOISSIEU Dimitri, GIAZZI Franck et WAZIRI MATO Maman - (Page consultée le 30 mai 2011) *Dégradation des ressources végétales au contact des activités humaines et perspectives de conservation dans le massif de l'Air (Sahara, Niger)* - Vertigo, La revue électronique en sciences de l'environnement, Vol.7 no2, Adresse URL : <http://www.vertigo.uqam.ca/>.
- Exemples :
- ▽ **Pour un article de journal ou revue** : Nom (s) suivi du prénom (s) de l'auteur (s); la date de parution de l'article : le titre de l'article, le titre du périodique en italique et précédé de « in » ; le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim., 2003 - Les loupes d'érosion, formes majeures de dégradation des terres de glaciés à sols indurés : Cas de Bogodjotou (Niger). In *Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey*, Tome VII, pp. 220-228.
  - ▽ **Pour les ouvrages** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet de l'ouvrage en italique ; le nombre de volumes et le nombre total de page ; le nom de l'éditeur ; le lieu de l'édition. Exemple : KILANI Mondher et WAZIRI MATO Maman, 2000 - *Gomba Hausa : dynamique du changement dans un village sahélien du Niger*, éditions Payot, Lausanne, 175 pages.
  - ▽ **Pour un chapitre dans un ouvrage** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre complet du chapitre; le titre de l'ouvrage en italique, le nom de l'éditeur entre parenthèse; la maison d'édition ; le lieu de l'édition. Exemple : MOTCHO Henri Kokou, 2007 - Dynamique urbaine et intégration régionale en Afrique de l'Ouest. - In : *Les États-nations face à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest : le cas du Niger*, (WAZIRI MATO, éd.), Karthala, Paris, pp. 121-137.
  - ▽ **Pour un article d'acte de colloque** : le nom de l'auteur précédé du prénom (s) ; la date de l'édition ; le titre de l'article, titre du colloque précédé de in, le nom de la revue, le lieu d'édition, le volume et le numéro de la première et de la dernière page de l'article. Exemple : BOUZOU MOUSSA Ibrahim, 1998 - Dégradation des terres et pauvreté au Niger : cas du terroir villageois de Windé - Bago (Dallol Bosso Sud). In: *Actes du Colloque du Département de Géographie FLSH/UAM Niamey 4-6 juillet 1996. Urbanisation et pauvreté en Afrique de l'Ouest*. Annales de l'Université Abdou Moumouni de Niamey, n° Hors Série, pp.49-61.
  - ▽ **Pour une agence gouvernementale ou internationale considérée comme auteur** : Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire, 2006 - *Guide national d'élaboration d'un plan de développement communal*, Direction Générale du Développement Communautaire, 35 pages.
- [8]. Les notes : elles doivent être en bas de chaque page et mentionnées dans le texte par leur numéro respectif. La police est la même avec le texte mais de taille 10.
  - [9]. Les cartes, les graphiques et les figures: ils doivent être produits à l'échelle définitive avec des dimensions adaptées au format de la revue. Les titres sont placés en haut.
  - [10]. Les photographies : il faut fournir des tirages bien contrastés en couleurs ou en noir et blanc. Les titres sont placés en haut.
  - [11]. Les tableaux: ils sont numérotés en chiffre arabe et le titre doit être placé en bas.

**UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI (NIGER)**

*Laboratoire d'Étude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement*  
**Revue scientifique thématique semestrielle**  
**Environnement et Dynamique des Sociétés**

**DIRECTEURS DE PUBLICATION**

**Directeur de publication** : Pr AMADOU Boureima

**Directeur Adjoint de publication** : Pr YAMBA Boubacar

**COMITE SCIENTIFIQUE**

Pr AMADOU Boureima, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BOUZOU MOUSSA Ibrahim, Université Abdou Moumouni, Niamey; Pr MOTCHO Kokou Henri, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ISSA DAOUDA Abdoul-Aziz, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TCHAMIE T.K. Thiou, Université de Lomé (Togo) ; Pr TANDINA OUSAMANE Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr TIDJANI ALOU Mahamane, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr YAMBA Boubacar, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr ZOUNGROUNA Pierre Tanga, Université J. K. de Ouagadougou (Burkina Faso) ; Pr WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr BONTIANTI Abdou, Université Abdou Moumouni, Niamey ; Pr MOUNKAÏLA Harouna, Université Abdou Moumouni, Niamey, Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey, Pr BOUKPESSI Tchaa, Université de Lomé (Togo), Pr. YABI Ibouaïma, Université d'Abomey-Calavi (Benin), Pr. KABLAN N'guessan Hassy Joseph, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

**COMITE DE REDACTION**

**Rédacteur en chef** : Pr WAZIRI MATO Maman

**Rédacteur en chef Adjoint** : Dr DAMBO Lawali (MC)

**Membres** : Pr MOUNKAILA Harouna, Dr BODE Sambo (MC), Dr ABDOU YONLIHINZA Issa (MC), Dr YAYE SAIDOU Hadiara (MC), Dr BAHARI IBRAHIM Mahamadou (MC), Dr MAMAN Issoufou, Dr KONE MAMADOU Mahaman Moustapha, Dr ALI Nouhou.

**Nota Bene** : Les opinions et analyses présentées dans ce numéro n'engagent que leurs auteurs et nullement la rédaction de la revue Environnement et Dynamique des Sociétés (EDS).

**ADRESSE :**

*Laboratoire d'Étude et de Recherche sur les Territoires Sahélo-Sahariens : Aménagement et Développement*

**UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI**

**BP:** 418 Niamey - NIGER. **Email:** [revueeds@gmail.com](mailto:revueeds@gmail.com)

© Copyright : Revue EDS, 2023

**COMITE DE LECTURE**

- ✿ Pr. BOULAMA Kaoum, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. ELHADJI OUMAROU Chaibou, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ Pr. KADET GAHIE Bertin, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ Pr. WAZIRI MATO Maman, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ABBA Bachir, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ABDOU YONLIHINZA Issa, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. ADO SALIFOU Arifa Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. FANGNON Bernard, Université d'Abomey Calavi (Benin)
- ✿ MC. KASSI-DJODJO Irène, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. KOUADIO Guessan, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. MALAM ABDOU Moussa, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. MAMADOU Ibrahim, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. NABE Bammoy, Université de Kara (Togo)
- ✿ MC. OUATTARA Seydou, Université Félix-Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)
- ✿ MC. SOULEY Kabirou, Université André Salifou de Zinder (Niger)
- ✿ MC. SOUMANA KINDO Aïssata, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)
- ✿ MC. TRAORÉ Porna Idriss, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte d'Ivoire)

## SOMMAIRE

<b>INSUFFISANCE ET PRECARITE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ROUTIER ET MARGINALISATION RURALE EN AFRIQUE AU SUD DU SAHARA : CAS DE LA PLAINE DE MÔ AU CENTRE-OUEST DU TOGO</b> .....	8
<i>KOURPAI Nabine<sup>(1)*</sup> et KADOUZA Padabô<sup>(2)</sup></i>	
<b>CARACTÉRISATION DES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES DU PARC NATIONAL FAZAO-MALFAKASSA (PNFM) AU CENTRE-TOGO</b> .....	22
<i>FOUSSENI Faïzou<sup>(1)*</sup>, ILLOU Mahamadou<sup>(2)</sup> et BOUKPESSI Tchaa<sup>(3)</sup></i>	
<b>AMÉNAGEMENT D'INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES DANS LE DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN : LA TRANSITION URBAINE A L'ÉPREUVE DES ENJEUX TERRITORIAUX</b> .....	35
<i>BOUAKI KOUADIO BAYA<sup>(1)</sup></i>	
<b>APPROCHE DE LA DYNAMIQUE DU DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LA COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI AU SUD BENIN (AFRIQUE DE L'OUEST)</b> .....	49
<i>YAOVI ENAGNON ARSENE Euloge<sup>(1,2)*</sup>, DEKAKON SATINGO Rolette<sup>(2)</sup> et VISSOH Sylvain<sup>(1,2)</sup></i>	
<b>HISTOIRE ET SPÉCIFICITÉS DU FIQH (JURISPRUDENCE MUSULMANE)</b> .....	63
<i>DJIBO Seybou<sup>(1)</sup></i>	
<b>DECENTRALISATION ET DEVELOPPEMENT LOCAL : LE SIG POUR UNE MEILLEURE GESTION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES: LE CAS DES LYCEES DE GUEDEAWAYE</b> .....	75
<i>FAYE Mor<sup>(1)</sup></i>	
<b>LES FACTEURS QUI DETERMINENT LE ROLE DE LA FEMME DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE DE L'ARRONDISSEMENT COMMUNAL NIAMEY 5 (NIGER)</b> .....	91
<i>BOUBACAR ISSA Ramatou<sup>(1)*</sup> et AMADOU Boureima<sup>(2)</sup></i>	
<b>INSECURITE ET PROBLEMATIQUE DE GESTION DU PARC DU W AU NIGER</b> .....	105
<i>IBRAHIM Younoussi<sup>(1)</sup></i>	
<b>INONDATION DU DALLOL MAORI ET SECURITE ALIMENTAIRE DES MENAGES DANS LA COMMUNE RURALE DE KARA-KARA (DEPARTEMENT DE DIOUNDIYOU, NIGER)</b> .....	116
<i>ALKASSOUM DIT KASSO Sanoussi<sup>(1)</sup></i>	
<b>ANALYSE COMPARATIVE DES DETERMINANTS DE L'ADOPTION DES INNOVATIONS AGRO-ÉCOLOGIQUES DES PRODUCTEURS DE COTON AU NORD- BENIN</b> .....	133
<i>KINMAGBAHOUE F. Hortalin<sup>(1)*</sup> et YABI AFOUDA Jacob<sup>(2)</sup></i>	
<b>PERCEPTIONS ET STRATEGIES D'ADAPTATION AUX INCERTITUDES CLIMATIQUES PAR LES EXPLOITANTS AGRICOLES DANS LA COMMUNE DE KORSIMORO (CENTRE-NORD DU BURKINA FASO)</b> .....	152
<i>OUEDRAOGO Ibrahim<sup>(1)*</sup>, SAWADOGO Boureima<sup>(1)</sup> et BONKOUNGOU Joachim<sup>(2)</sup></i>	
<b>PERCEPTIONS, MODES DE GESTION ET CONFLITS ASSOCIES AUX TRANSFERTS SOCIAUX MONETAIRES EN MILIEU RURAL NIGERIEEN</b> .....	165
<i>ISSIAKA Haoua<sup>(1)</sup>, ABDOU BAGNA Amadou<sup>(2)</sup> et MAGAGI Soulé<sup>(3)*</sup></i>	
<b>ANALYSE DE LA GESTION DES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES REALISEES PAR AGENCE DES MUSULMANS D'AFRIQUE DANS LA COMMUNE RURALE DE KANEMBAKACHE AU NIGER</b> .....	180
<i>HAROUNA KASSOUM Nazifi<sup>(1)*</sup>, ZAKARYA IDI Mahamadou<sup>(1)</sup>, MAHAMANE ABDOUL-KADER Moustapha<sup>(2)</sup> et DAMBO Lawali<sup>(3)</sup></i>	

---

---

<b>AHMADOU KOUROUMA ET LE DISCOURS DE LA CRISE SOCIALE : LE CAS DE QUAND ON REFUSE ON DIT NON</b> .....	<b>195</b>
<i>NADJIBEYE Parfait (1)</i>	
<b>UTILISATION DE LA CONTRACEPTION MODERNE CHEZ LES FEMMES EN UNION AU NIGER : UNE ANALYSE MULTINOMIALE DE FACTEURS DISCRIMINANTS</b> .....	<b>205</b>
<i>SOUMANA Issifou (1)* et ZOURKALEINI Younoussi (2)</i>	
<b>DOUBLE FLORAISON OU REPOSE POSITIVE DU PALMIER DATTIER AU CLIMAT DU SAHEL ....</b>	<b>218</b>
<i>ZANGO Oumarou(1), SAVADOGO Patrice(2), ABDOUSALAM Saidou(2), REY Hervé(3), LECOUSTRE René(3), ABERLENC Frédérique (4) et BAKASSO Yacoubou(5)</i>	
<b>IMPACTS SOCIO-ECONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX DE L'EXPLOITATION DES RESSOURCES LIGNEUSES DANS LA COMMUNE DE KETOU AU SUD-EST DU BENIN</b> .....	<b>229</b>
<i>ALI KOLAWOLE F. M. Rachad(1)* et TCHANGONIYI Akibo Léopold(2)</i>	
<b>PERCEPTIONS PAYSANNES DES INDICATEURS (SIGNES) TRADITIONNELS DES SAISONS SUR LES ESPECES ANIMALES ET VEGETALES DANS LA COMMUNE URBAINE DE TIBIRI (REGION DE MARADI-NIGER)</b> .....	<b>243</b>
<i>HADI ABDOU Mahamadou Moustapha(1)*, ILLOU Mahamadou(2) , ABDOU BAGNA Amadou (3) et YAMBA Boubacar (4)</i>	

## APPROCHE DE LA DYNAMIQUE DU DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LA COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI AU SUD BENIN (AFRIQUE DE L'OUEST)

YAOVI ENAGNON ARSENE Euloge <sup>(1,2)\*</sup>, DEKAKON SATINGO Rolette<sup>(2)</sup> et VISSOH Sylvain<sup>(1,2)</sup>

(1) Département de Géographie et Aménagement du Territoire, Université d'Abomey-Calavi (Benin)

(2) Laboratoire d'Etude des Dynamiques Urbaines et Régionales (LEDUR), Université d'Abomey Calavi (Benin)

\*Correspondant Courriel: [lodoufred@gmail.com](mailto:lodoufred@gmail.com)

### Résumé

Le processus de décentralisation amorcé au Bénin depuis 2003 offre à la commune un cadre institutionnel pour l'exercice de la démocratie à la base et privilégie la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques locales. La prise en compte des besoins individuels et collectifs des populations et la gouvernance locale fondée sur les principes de participation, de transparence, d'efficacité, d'appropriation et de reddition de compte doivent être au cœur de toute approche de développement local. La méthodologie de collecte des données a combiné des initiatives d'intercommunalité dans la commune par le modèle FFOM et analysé la perception des populations et les cadres de l'administration communale sur la gouvernance locale. Il ressort des investigations que la plupart des initiatives d'intercommunalité dans la commune ont du mal à prendre véritablement du fait de leur statut associatif, de leur faible capacité de mobilisation de ressources et du mode de fonctionnement d'une part, de l'hégémonie de certaines personnes et des enjeux liés à l'intercommunalité d'autre part. L'analyse de l'appréciation des populations enquêtées de la gouvernance locale selon les neuf principes, révèle à plus de 75% en moyenne l'appréciation « peu satisfaisant » sur tous les principes (9) sauf le principe de compte rendu au niveau duquel, on note un sentiment d'insatisfaction générale de tous les enquêtés. En effet, plus du trois quart des enquêtés ne sont pas du tout satisfaits sur le principe de reddition de compte. Il en est de même des cadres de l'administration communale qui souhaitent un peu plus de transparence et la nécessité d'une reddition de compte.

**Mots Clés :** Abomey-Calavi, Approche, développement local, Dynamique.

APPROACH TO THE DYNAMICS OF LOCAL DEVELOPMENT IN THE COMMUNE OF ABOMEY-CALAVI IN SOUTH BENIN (WEST AFRICA)

### Abstract



The decentralization process initiated in Benin since 2003 offers the municipality an institutional framework for the exercise of grassroots democracy and favors the participation of citizens in the management of local public affairs. Taking into account the individual and collective needs of populations and local governance based on the principles of participation, transparency, efficiency, ownership and accountability must be at the heart of any local development approach. This dynamic approach to local development emphasizes intermunicipal initiatives in the municipality, the perception of municipal administration executives and that of the populations on respect for the principles of governance and the mode of implementation of policies public. This study aims to contribute to the dynamics of local co-development in the study area. The data collection methodology combined a diagnostic analysis of intermunicipal initiatives in the municipality using the SWOT model and analyzes the perception of populations and municipal administration executives on local governance. It emerges from the investigations that most of the intermunicipal initiatives in the municipality have difficulty in really taking hold because of their associative status, their low capacity for mobilizing resources and the mode of operation on the one hand, of the hegemony of certain municipalities and issues related to intermunicipal cooperation on the other hand. The analysis of the appreciation of the surveyed populations of local governance according to the nine principles reveals at more than 75% on average the appreciation "unsatisfactory" on all the principles (9) except the principle of reporting at the level of which, we note a feeling of general dissatisfaction among all respondents. Indeed, more than three quarters of respondents are not at all satisfied with the principle of accountability. The same is true of municipal administration executives who want a little more transparency and the need for accountability.

**Keywords:** Abomey-Calavi, Approach, local development, Dynamics.

## Introduction

Le concept de développement local remonte aux années cinquante ou soixante-dix selon les auteurs. Il s'agit du développement d'un espace réduit doté d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière par rapport à l'espace national ou le territoire national. L'économiste FADEGNON Y. (2011, p 61) parlait de développement « par le bas », de développement autocentré, endogène par opposition à « développement par le haut » impulsé par l'Etat. Selon HOUNMENO, B. (2006, p 385), le développement local renferme les idées d'autonomie, d'indépendance, de valorisation de ressources locales, de territorialisation de la production et des échanges, de globalité, de refus d'une division interrégionale et internationale du travail. Le but de de cette étude est de contribuer à l'approche de la dynamique du développement local dans le secteur d'étude.

FAURE, A. (2007, p 230) affirme « qu'il n'y aurait pas de développement local sans une volonté populaire et une démarche collective sur et pour un espace ». Cette volonté consciente ou latente correspond à la capacité de l'ensemble des habitants de cet espace à se mettre ensemble, pour élaborer et mettre en œuvre des politiques publiques qui répondent à leurs aspirations et leurs besoins. Le développement est ainsi considéré comme un bien public puisqu'il relève de la satisfaction d'un besoin collectif, COMELIAU, C. (1999, p 118). Mais l'approche de prise en charge des besoins collectifs et des spécificités des territoires reste hypothéquée par la gouvernance locale.

Le contexte du développement local en Afrique et au Bénin n'est pas le même et le processus n'est pas identique. L'histoire du développement local en Afrique a connue différentes phases selon les périodes. Dans la plupart des pays africains (Sénégal, Côte d'Ivoire, Niger) avant les indépendances, l'implication des populations dans la mise en œuvre des programmes de développement se faisait par la responsabilisation des producteurs (arachides, coton, et autres) à travers des coopératives, des programmes multisectoriels et l'animation rurale AKOBI, K. (2009, p 494). Mais le regain aux actions de développement local, est manifeste depuis les années 70 avec l'émergence des Organisations Non Gouvernementale (ONG) et des politiques de décentralisation administrative dans certains pays (Sénégal, Burundi) et très prononcé au Bénin depuis les années 90 après l'échec des nombreux projets de développement, les crises des années 80 et l'apparition du paradigme de la dimension sociale du développement. Le concept du développement local est véritablement apparu dans le discours du développement des dirigeants en Afrique au sud du Sahara avec la vague de démocratisation conduisant au processus de décentralisation conférant à un niveau d'espace et d'individus élus une parcelle de pouvoir de gestion et de responsabilité. Cela signifie que la réflexion prospective et la planification du développement au niveau local relèvent de la compétence des communes. Mais pour le faire, les communes doivent disposer des compétences avérées et bénéficier d'un contexte de gouvernance politique et administrative qui s'y prête. Dès lors, le développement local doit être perçu comme « .... une stratégie de développement orientée vers l'action qui valorise les potentialités locales, les acteurs locaux et la dynamique qui anime, qui stimule les initiatives marchandes ou non marchande, qui tire avantage des politiques gouvernementales et de l'aide extérieure » GAGNON, J. (p 2005).

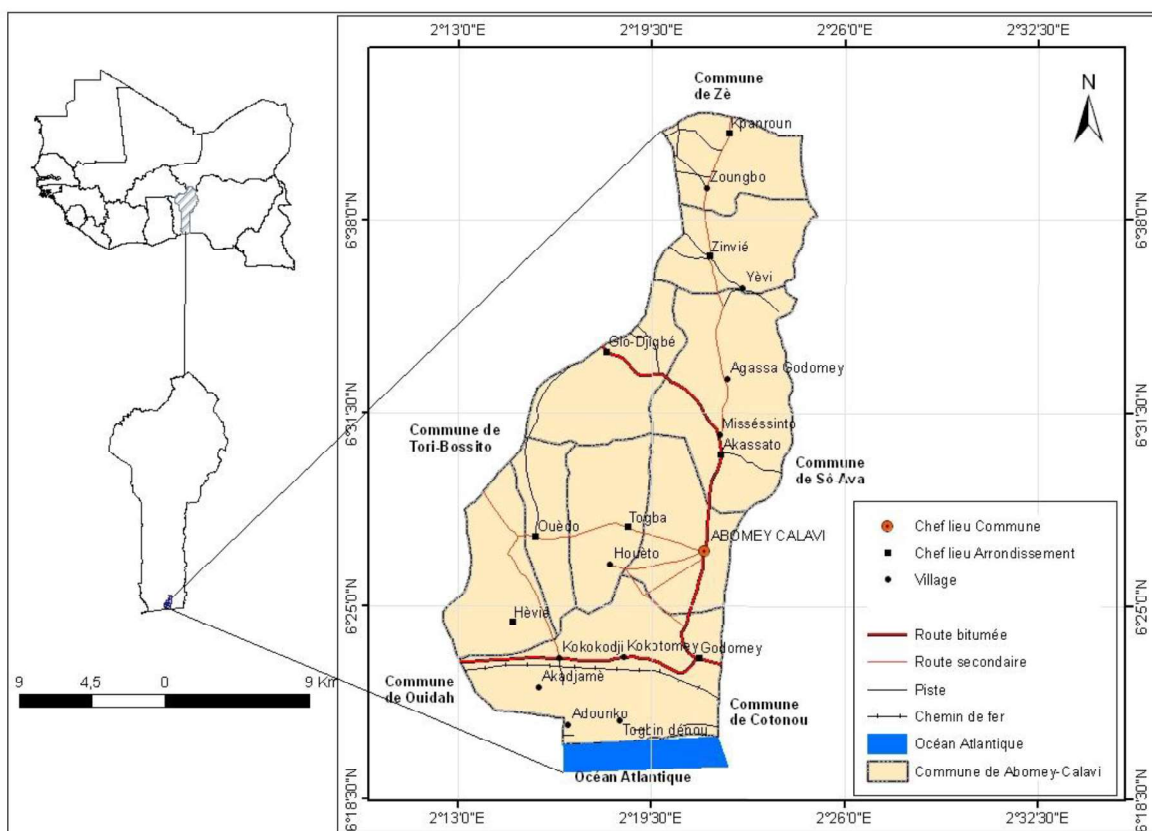
## 1. Présentation de la zone d'étude

La Commune d'Abomey-Calavi est située entre les parallèles 6°20' et 6°41' de latitude Nord et les méridiens 2°13' et 2°26' de longitude Est (figure 1). Elle est limitée au nord par la commune de Zè, au sud par l'océan Atlantique, à l'est par les communes de Sô-Ava et de Cotonou, et à l'ouest par les communes de Tori-Bossito et de Ouidah. Elle est

la commune la plus vaste du département de l'Atlantique (539 km<sup>2</sup>), soit près 20% de la superficie du département et 0,48% de la superficie nationale.

Le nombre de villages et quartiers de ville est passé de 71 à 149 suivant la loi N°2013-05 du 15 février 2013 portant création, organisation, attributions et fonctionnement des unités administratives locales en République du Bénin (INStAD, 2013). Ces villages et quartiers de ville dont les contours ne sont pas encore définis sont dirigés par des chefs de village ou de quartier de ville et répartis sur neuf arrondissements que sont : Abomey Calavi, Godomey, Akassato, Zinvié, Ouèdo, Togba, Hèvié, Kpanroun et Golo-Djigbé.

Figure 1: situation géographique de la commune d'Abomey-Calavi



## 2.Méthodologie

Elle s'articule autour de la technique de collecte des données, la méthode de traitement des données et l'analyse des résultats.

La méthodologie de collecte des données a combiné dans une perspective mixte l'observation directe, un guide d'entretien qui a permis d'échanger avec des personnes ressources sur des thématiques précises en vue de recueillir leur appréciation et opinion sur l'approche de la dynamique du développement local et des politiques publiques. Ces différentes cibles (gouvernants et populations) sont séparées pour ne pas tomber dans une triangulation des entretiens individuels, des entretiens de groupes et l'administration d'un questionnaire.

L'échantillon (n) est déterminé en tenant compte de l'effectif (N) des cadres de la catégorie A dans l'administration communale y compris dans les neuf arrondissements de la commune. Il est obtenu suivant la formule de Beaud et Marien (2003),  $n = (N \times 400) / (N + 400)$  avec un seuil de confiance de 95% soit une marge d'erreur de 5%. La taille de l'échantillon est alors  $n = (35 \times 400) / (35 + 400) = 32,18$ . Cet échantillon étant proche de l'effectif total, il a été jugé utile de prendre la totalité de l'effectif des cadres A qui est 35.

Quant au choix de l'échantillon des populations riveraines enquêtées un quota de cinquante (50) a été fixé en vue de constituer une série statistique fiable. Ainsi, par la méthode de boule de neige, ces individus ont été choisis de façon aléatoire dans un rayon de cinquante mètres des infrastructures et enquêtés.

Les données collectées ont fait l'objet d'une codification et d'un dépouillement manuel puis traitées automatiquement. Elles ont été regroupées par catégorie. Les données qui appartiennent à la même catégorie ont été traduites en tableaux sous le tableur Excel. Pour faciliter leur lecture et leur analyse, certains tableaux sont convertis en graphiques.

La méthode d'analyse FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces) a été utilisée pour évaluer les initiatives de l'approche de la dynamique du développement local dans la commune d'Abomey-Calavi.

### 3. Résultats et discussions

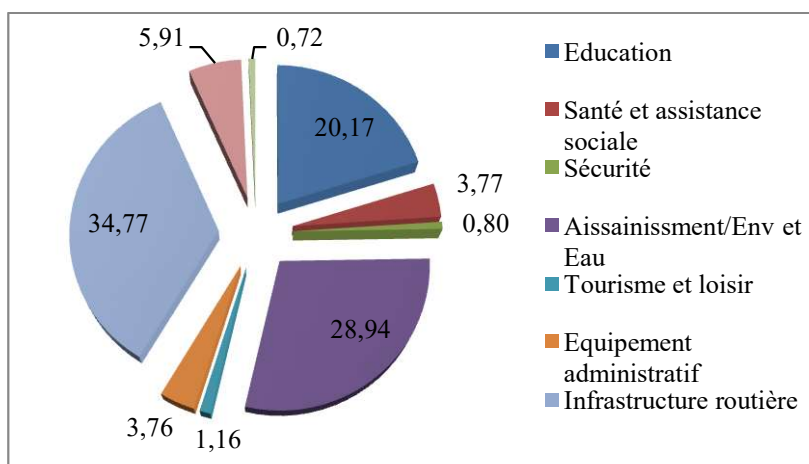
#### 3.1. Initiatives à l'approche de la dynamique de développement local dans la Commune

Dans la littérature plusieurs initiatives sont mises sous la bannière de l'approche de la dynamique du développement local comme l'Association des Communes de l'Atlantique et du Littoral (ACAL), le Conseil Intercommunale d'Eco Développement de la lagune côtière (CIED), le Programme d'Appui à l'Agglomération de Cotonou (PAACO) et autres. Mais les investigations ont révélé que seuls CIED et PAACO ont été fonctionnels.

##### 3.1.1. Financement des politiques publiques par sous-secteur

L'analyse des investissements dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques par secteur est faite selon la figure 2.

*Figure 2: Répartition des investissements par sous-secteur*



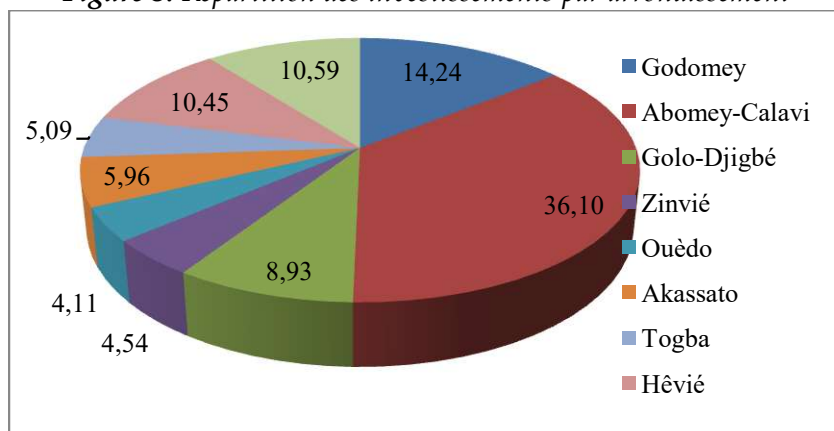
Source : Données collectées à la Mairie (Septembre 2020)

Neuf sous-secteurs relevant des domaines de compétence des Communes conformément à la loi N°97-029 du 15 janvier 1999, portant organisation des communes en République du Bénin ont été ciblés pour l’analyse des données financières en termes d’investissement public dans la commune au cours de la période 2008-2014. Il s’agit de l’éducation notamment des enseignements primaire et maternel, de la santé, de l’action sociale et culturelle, de l’environnement, de l’hygiène, et assainissement, de la sécurité, du tourisme et des loisirs, du développement local, de l’aménagement et de l’urbanisme, des infrastructures, équipement et transports. Il ressort de cette figure 2 que trois principaux secteurs ont reçus d’important investissements : infrastructures routières (34,77 %) ; Assainissement, environnement et eau (28,94 %) ; Education (20,17). Ces trois secteurs totalisent plus de (83,88 %) des investissements au niveau de la commune au cours de la période.

L’agriculture-élevage (0,72 %) ; Sécurité (0,80 %) et tourisme et loisir (1,16 %) sont les secteurs qui ont reçu une faible proportion des investissements publics.

La figure 3 montre une répartition en termes de proportion des investissements par arrondissement dans la commune au cours de la période 2019-2020.

Figure 3: Répartition des investissements par arrondissement



Source : Données collectées à la Mairie (Septembre 2020)

L'analyse spatiale des investissements révèle que l'arrondissement d'Abomey-calavi (36,10 %) est le principal bénéficiaire des investissements publics suivi des arrondissements de Godomey (14,24 %) ; Kpanroun (10,59 %) ; Hêvié (10,45 %) et Glodjigbé (8,93 %).

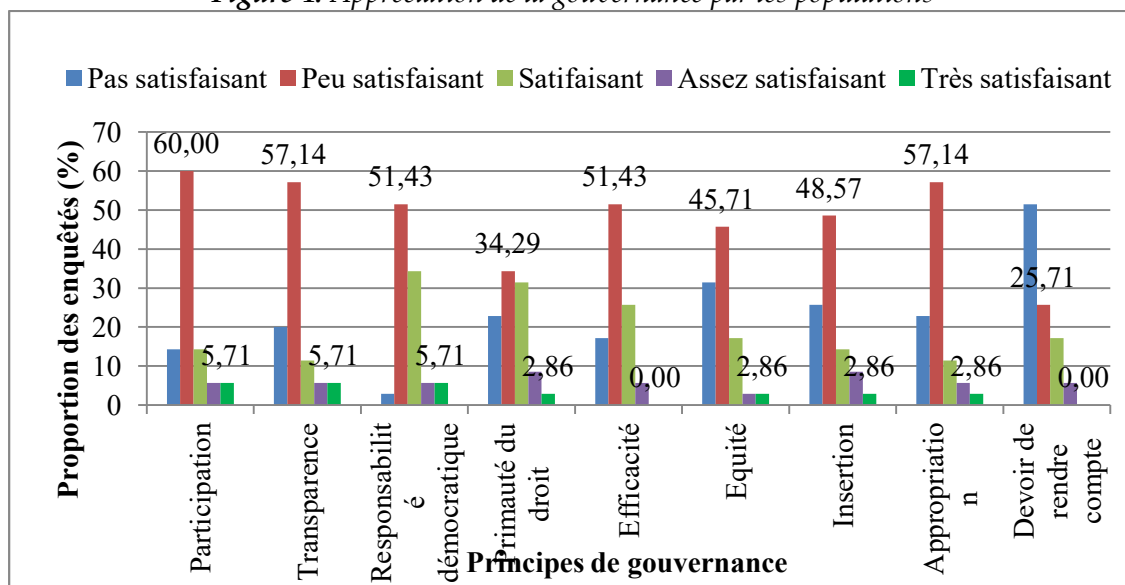
Les arrondissements ayant moins bénéficié sont : Akassato (5,96 %) ; Togba (5,09 %) ; Zinvié (4,54 %) et Ouèdo (4,11 %).

Ces résultats révèlent une inégale répartition des investissements qui pourrait être justifiée par plusieurs facteurs notamment, le caractère rural et urbain des arrondissements, le poids démographique mais aussi la diversité des besoins et leur caractère impératif, et peut être un mauvais ciblage des besoins des populations ayant pour corollaire une mauvaise affectation des investissements publics.

### 3.1.2. Appréciation de la Gouvernance par les populations

L'analyse de l'appréciation de la gouvernance selon les mêmes principes par les populations enquêtées, révèle à plus de 50% en moyenne l'appréciation de peu satisfaisant sur tous les principes sauf le principe de compte rendu au niveau duquel, on note un sentiment d'insatisfaction générale au niveau de toutes les enquêtées. En effet, plus du quart des enquêtées ne sont pas du tout satisfaites sur le principe de rendre compte (reddition de compte). La figure 4 ci-après présente les détails.

Figure 4: Appréciation de la gouvernance par les populations



Source : Données d'enquêtes, septembre 2020

Il est important de remarquer que les populations elles-mêmes sont à 60 % peu satisfaites de leur participation aux actions de développement contre 5,71 % qui estiment très satisfaites de leur participation. Ce qui pose véritablement un problème d'adhésion des populations au processus de développement et dénote d'une crise de confiance entre ces populations et les autorités communales et locales.

Sur le principe de la transparence, 57,14 % de la population estiment être peu satisfaites de la transparence en matière de gestion des politiques publiques et des

questions de développement dans la commune contre 5,71 % qui pensent être très satisfaites de la transparence au niveau de la gestion du bien public.

Sur le principe de la responsabilité démocratique, 51,43 % sont peu satisfaits contre 34,29 % de satisfaits. Le score d'insatisfaction montre que la responsabilité démocratique ne se limite pas seulement au renouvellement par suffrage des élus communaux et locaux mais aussi la prise en compte de leur point de vue et la nécessité d'être à l'écoute des mandants.

La primauté du droit, notamment le respect des textes est peu satisfaisant à 34,29% contre 31,43 % de satisfaisants. Ces taux relativement proches expriment bien le faible niveau d'instruction et d'alphabétisation des populations d'une part, et la non maîtrise des textes de lois, les droits et devoirs qui leurs sont conférés d'autre part.

Il en est de même de l'efficacité dans l'action qui est peu satisfaisante à plus de 51 % contre 25,71 % de satisfaisants. Cela se justifie par le fait que les initiatives sur ressources propres de la commune n'ont souvent pas abouti notamment dans le domaine de la construction de salles de classes. En effet, parmi les infrastructures identifiées et répertoriées seules celles qui sont initiées par la Mairie sur ressources propres sont en souffrance (les cas des chantiers inachevés à Togba, Hèvié Ouèdo et Abomey- calavi depuis 2011). Cette inefficacité se justifie également par la faible mise en œuvre du PDC et l'absence d'un plan d'investissement annuel qui devrait servir de feuille de route pour les réalisations à faire chaque année. La photo 1 montre l'un des chantiers inachevés initiés par la Commune.

*Photo 1: Chantier de construction de salles de classes abandonné dans l'arrondissement de Togba*



*Source : Prise de vue : YAOVI, septembre 2020*

Par contre la photo 1 montre des salles de classes construites dans le cadre de la mise en œuvre du Projet PAACO dans l'arrondissement d'Abomey-Calavi.

*Photo 1: Salles de classes construites par le Projet PAACO à Abomey -Calavi*



Source : *Prise de vue* : YAOVI, septembre 2020

Le principe d'équité, en termes de justice sociale, à chaque terroir ou population selon ses besoins semble être la chose la moins partagée. En effet, 45,71% déclarent peu satisfaisant de l'équité entre la répartition des infrastructures, la prise en charge de leur besoin et l'accès aux services sociaux de base d'un arrondissement à l'autre, d'un village à l'autre. Mieux 31,43% n'estiment pas du tout satisfaisant la prise en compte de ce principe de gouvernance. Un exemple palpable donné par les populations au cours de l'enquête et confirmé au niveau de l'arrondissement de Ouèdo est la non disponibilité de l'eau potable et d'adduction d'eau dans l'arrondissement de Ouèdo pendant que l'eau qui alimente toute la ville de Cotonou est extraite des nappes phréatiques de la Commune d'Abomey-Calavi. Toutefois, des mesures seraient en cours pour la résolution de ce besoin.

### 3.1.3. Approche de la dynamique des politiques publiques suggérée

- Fondements de l'approche de la dynamique des politiques publiques

L'approche de la dynamique des politiques publiques trouve ses fondements dans la constitution du 11 décembre 1990 qui accorde une priorité à la dimension du dynamique du développement en son article 153 qui dispose que « l'Etat veille au développement harmonieux de toutes les collectivités territoriales sur la base de la solidarité nationale, des potentialités régionales et de l'équilibre interrégional ». Par ailleurs, les insuffisances du système de planification et la quasi inexistence de la planification spatiale et son lien avec la planification temporelle et sectorielle, la nécessité de la mise en œuvre des nouvelles directives de la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF), de la prise en compte des principes de la bonne gouvernance dans la gestion du développement, de la prise en compte des aspirations des collectivités locales et des spécificités des territoires dans le développement sont autant de raisons qui fondent l'adoption d'une approche inclusive de conduite du développement pour plus d'efficacité et d'efficience dans le processus du



développement tant au niveau local qu'au niveau national. Cette approche implique une synergie d'action des interventions publiques, l'implication de tous les acteurs à tous les niveaux (central, déconcentré, décentralisé, local) et une amélioration de la coordination des actions de développement.

- L'approche de la dynamique des politiques publiques enjeux, conditions et principaux acteurs

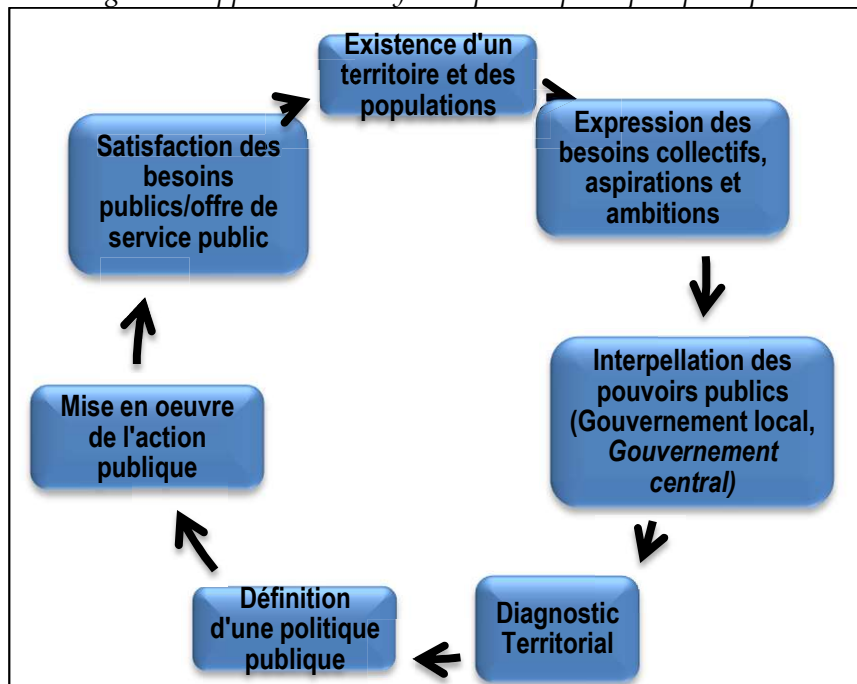
L'approche de la dynamique des politiques publiques proposée ici, est une démarche ascendante (du bas vers le haut) mais en boucle. Cette approche doit reposer sur un diagnostic territorial des besoins des populations et sur une analyse prospective de ces besoins en vue de remonter l'information vers les services et structures compétents pour l'élaboration d'une politique publique et sa mise en œuvre.

L'approche de la dynamique des politiques publiques passe par la définition et la mise en œuvre d'une stratégie de développement qui permet d'adapter les politiques sectorielles aux contraintes du territoire. Elle doit aboutir à une meilleure appropriation des politiques publiques par les acteurs concernés au niveau local, grâce à une meilleure information de la prise de décision de leurs besoins et une meilleure participation.

L'approche de la dynamique de développement local est une démarche qui permet aux collectivités de répondre aux défis démocratique et organisationnel : exigences de proximité, participation des citoyens, adaptation des politiques publiques aux diversités et spécificités des désirs de transversalité, de cohérence entre les niveaux de planification, et d'une gestion efficace des services pour l'action publique locale. La figure 2 donne un aperçu du cadre conceptuel de l'approche de la dynamique des politiques publiques.

- Schéma conceptuel de l'approche

Figure 5: Approche de la dynamique des politiques publiques



Source : Enquête de terrain, septembre 2020

Le postulat de base, part d'une existence de territoire et des populations qui inévitablement doivent exprimer leurs besoins. Mais à qui ces besoins doivent être exprimés? Le gouvernement local (Conseil communal) et le Gouvernement central qui sont habilités à répondre aux désidératas des populations car investi pour la gestion de la cité et de la chose publique. Ces gouvernants pour être à l'écoute des populations doivent procéder à des diagnostics territoriaux en vue de la définition d'une politique publique appropriée et adaptée aux réalités territoriales et spécifiques des populations. Ces populations n'attendent que des actions publiques concrètes, palpables, visibles et tangibles pour la satisfaction de leurs besoins du moment et le cycle recommence. Cette approche doit permettre au Conseil Communal, d'avoir un cadre programmatique bien élaboré identifiant les bénéficiaires et les espaces appropriés de mise en œuvre avec une implication des collectivités et groupes d'intérêt dans les choix opérés.

- Enjeux et conditions

Les enjeux d'une telle approche sont : l'amélioration de la gouvernance, la réduction des interférences politiques et partisans, l'amélioration de la capacité interne de mobilisation de ressources par la commune par une implication et une participation plus accrue de tous les acteurs notamment les populations concernées dans le processus de développement, la nécessité d'avoir une feuille de route pouvant

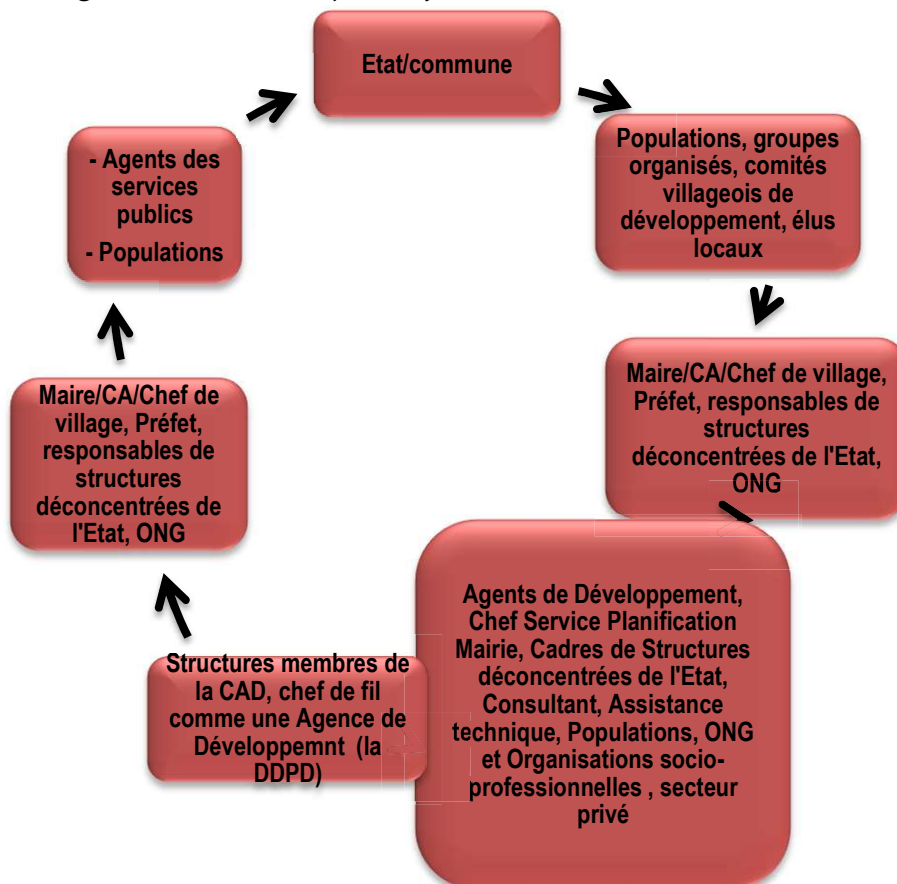
permettre aux populations de suivre les actions du conseil communal et de l'évaluer à mi-parcours et/ou à la fin de chaque mandat communal.

Les conditions de réussite d'une telle approche sont : l'éveil de la conscience citoyenne des populations, leur participation et leur insertion, le développement de l'approche des droits humains qui situe les détenteurs de droits et les débiteurs d'obligations et la sensibilisation des populations sur leurs droits et obligations. Il est important de souligner que l'une des conditions primordiales est la volonté du Conseil Communal de réussir à impulser le développement local et à satisfaire aux besoins exprimés par la population.

Le principal défi pour un meilleur fonctionnement, réside dans l'établissement d'une concertation permanente entre niveaux local, décentralisé, déconcentré et national d'une part, entre les acteurs des secteurs privés lucratifs et non lucratifs, les prestataires de services et les populations d'autre part, autour d'un projet commun de développement. Car, le développement ne saurait non plus se limiter à un seul échelon territorial (local, départemental, national). Les principaux acteurs interpellés sont ceux présentés dans le schéma suivant.

- Principaux acteurs intervenants

Figure 6: Schéma conceptuel et fonctionnel des acteurs intervenants



Source : enquête de terrain, septembre 2020

Les principaux acteurs que sont : la Commune, l'Etat, les populations et groupes organisés, les comités villageois, le Maire et son Conseil, les structures déconcentrées, les ONG, les agences d'exécution et les agents des services publics doivent s'investir et travailler en synergie pour relever les défis organisationnels, participatifs et d'efficacité. Dans ce contexte, les structures déconcentrées notamment les Directions Départementales de la Prospective et du Développement (DDPD) qui appuient les Préfets, doivent fonctionner comme des agences de développement qui ont des cahiers de charges, une mission et des objectifs à atteindre. C'est pourquoi, cette approche nécessite un accompagnement de la réforme de l'administration territoriale et centrale pour aller vers le développement durable et voulu par le peuple et les terroirs.

## Conclusion

Le développement local dans la commune d'Abomey-Calavi demeure un processus naissant dont l'apprentissage et la volonté des acteurs locaux doivent être affichés. Les initiatives et tentatives d'initiatives d'intercommunalité avec la commune d'Abomey-Calavi sont encore fragiles. Les formes associatives qui ont cours avant la prise de la loi sur l'intercommunalité devront se conformer à la loi pour ne pas paraître un club de rencontre des élus pour mieux se connaître et festoyer. Le cadre juridique et financier de l'intercommunalité, notamment les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale offrent une possibilité de mobilisation et de gestion des ressources pour atteindre les objectifs de développement que leur confère. Mais il importe que les ambitions et les enjeux individuels de leurs membres soient relégués au second plan pour que l'apprentissage de la coopération intercommunale et la solidarité de gestion des projets communs soient privilégiés.

Cette approche doit reposer sur un diagnostic territorial des besoins des populations et sur une analyse prospective de ces besoins en vue de remonter l'information vers les services et structures compétents pour l'élaboration d'une politique publique et sa mise en œuvre.

## Références bibliographiques

- AKOBI, K. I (2009) : *Comment promouvoir le développement local dans le contexte de la décentralisation au Bénin ?* Problématique d'articulation des dynamiques institutionnelle et sociale, édition Ruisseaux d'Afrique, 494 p.
- COMELIAU, C. (1999) : *Planifier le développement : illusion ou réalité ?* l'Harmattan, 118p ;
- FADEGNON Y. (2011) : *Analyse du mécanisme de suivi-évaluation des projets de développement mis en œuvre dans la commune d'Abomey-Calavi*, 61 p

- FAURE, A. (2007) : Action publique et changements d'échelles : les nouvelles focales du politique, Paris, L'Harmattan, 230 p
- GAGNON J. (2005) : Gestion du développement local et international, recueil de textes, page 1-69 ;
- HOUNMENO, B. (2006) : *Décentralisation, gouvernance participative et dynamiques locales de développement* : Cas des communes du Bénin. Thèse de Doctorat en Sciences Economiques, Université de Versailles, 385 p.
- INStAD (Institut National de la Statistique et de la Démographie), 2013 : Synthèses des résultats, Cotonou, 34 p ;
- Mana S. (2000) : *Rôle des collectivités locales dans le développement de la sous- préfecture de ouaké, Abomey-Calavi- UNB/FLASH/DGAT* ; 126 p